

NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE TUTELLE



Distr.  
LIMITEE

T/PET.3/L.117  
25 avril 1961

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE MM. BARTHELEMY BISENGIMANA, DESIRE GAKUBA ET D'AUTRES  
CONCERNANT LE RUANDA-URUNDI

(Distribuée conformément à l'article 85, paragraphe 2 du règlement intérieur du  
Conseil de tutelle)

Lovanium, le 27 mars 1961

A Monsieur le Président de la Commission de Tutelle  
de la XVème Assemblée générale des Nations Unies,  
à New York

Monsieur le Président,

Il y a un mois et demi des étudiants rwandais à l'Université Lovanium ont  
envoyé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, une lettre  
stigmatisant leur position quant à la politique belge au Ruanda-Urundi. Dans sa  
réponse du 27 février 1961, le Secrétariat général de l'Organisation internationale  
vient de nous apprendre que cette lettre a été distribuée aux membres du Conseil de  
Tutelle comme pièce de pétition. Nous nous félicitons de la perspective de voir la  
Commission de Tutelle prêter sa bienveillante attention aux doléances pressantes  
de la jeunesse du Ruanda-Urundi.

Il est une chose, Monsieur le Président, que le monde ignore, c'est le drame  
varié qui se déroule chaque jour au Ruanda-Urundi. Depuis deux ans, tout un peuple  
de cinq millions d'âmes est aux prises avec le règne de l'insécurité, de  
l'injustice institutionnalisée, du massacre de vies humaines, de la violence  
érigée en loi, par ceux-là mêmes qui devraient les combattre. Tous ces actes qui  
révoltent la raison et la conscience humaine, l'administration belge les consomme  
ou les patronne au nom de la démocratie et en tant que puissance mandatée par  
l'ONU. Or, l'ONU et la Belgique poursuivent des buts différents au Ruanda-Urundi.  
D'un côté, l'Organisation internationale cherche à assurer au Territoire sous  
tutelle un avenir heureux fondé sur les principes de la justice et d'une démocratie

véritable, de l'autre, la Belgique entend sauvegarder avant tout ses intérêts et perpétuer sa domination sur ce morceau de l'Afrique. Ne risque-t-elle pas d'y parvenir, puisque elle a réussi l'instauration d'une démocratie à sa mesure, mesquine, raciste et méphistophélique. Une démocratie qui n'est que le nom univoque de cet archipel de spoliations, de sévices et d'emprisonnements arbitraires, de tyrannie, de ruines et de misère au bout desquels les innombrables cadavres mutilés et calcinés. En outre, la Belgique s'est appliquée à pourchasser et à exterminer les nationalistes qui dénonçaient ses manoeuvres. Elle a jugulé dans la prison et l'exil, dans le sang et l'incendie, toute opposition à ses visées colonialistes. Le chaos et l'anarchie règnent dans le pays et la Belgique s'oppose farouchement à ce qui pourrait remédier à cette situation. C'est ainsi que les sages résolutions de la XVème Assemblée générale de l'ONU qui marquaient un pas décisif dans la solution du problème du Ruanda-Urundi, se sont heurtés au refus catégorique de la puissance administrante. Au lieu d'une amnistie générale, les prisons regorgent toujours de victimes de l'arbitraire belge.

Au lieu d'un référendum sur la monarchie au Ruanda, la Belgique a préféré monter de toutes pièces une république à sa solde.

Au lieu d'une consultation populaire, honnête et loyale, l'administration tutélaire a fomenté le coup d'Etat de Gitarama d'où sortit un gouvernement on ne peut plus antidémocratique, composé d'hommes de paille du colonialisme belge.

Devant tant d'illégalités et tant de cynisme, Monsieur le Président, le peuple du Ruanda-Urundi ne peut encore plus longtemps supporter le silence lui imposé par la baïonnette. Des expéditions dites punitives continuent à frapper, hélas, ceux-là qui osent élever la voix contre cette situation inviable. Récemment encore, des massacres et des incendies ont eu lieu, surtout dans la partie nord du Ruanda. L'administration tutélaire se plaît à justifier ces crimes comme étant des mesures nécessitées par le maintien de l'ordre. Ce n'est certes pas la première fois que la Belgique s'évertue à fausser l'opinion mondiale.

Les jours passent, Monsieur le Président, le drame du Ruanda-Urundi continue. La Belgique ne désarme pas. Ses visées deviennent de plus en plus claires. Il ne suffit pas de maintenir nos territoires sous son joug, c'est plutôt tout un empire qu'elle veut se tailler en Afrique. Aussi s'acharne-t-elle à tisser des liens entre les pays sous tutelle et son fief du Katanga. La présence, à Usumbura,

de Monsieur Schöller, dernier gouverneur du Katanga, ne manque pas de susciter quelques appréhensions. Les prises de contact, les consultations politiques, se multiplient entre ministres katangais et les soi-disant représentants des populations du Ruanda-Urundi, - représentants des intérêts belges en réalité - en vue d'une fédération de ces états.

Monsieur le Président, les Nations Unies ont pris les engagements solennels de respecter et de veiller à l'intégrité du territoire congolais. Africains et voisins immédiats de cet Etat, nous ne saurions être complices d'un acte qui consacrerait la désagrégation de ce pays. La fédération Katanga-Rwanda-Urundi, ne ferait que compliquer le problème, déjà si complexe de l'ancienne Afrique belge. Nous refusons de participer, même tacitement, à la trahison dirigée contre le peuple congolais et nous dénonçons avec indignation ce plan criminel.

Monsieur le Président, non seulement la Belgique a failli à sa mission au Ruanda-Urundi, non seulement elle tente désespérément de créer des fédérations sans fondement et sans lendemain, mais encore elle a mobilisé toutes ses énergies pour jeter le discrédit sur les Nations Unies. La campagne de diffamation qu'elle mène dans le Territoire du Ruanda-Urundi, à l'encontre de l'Organisation internationale, ne cesse de s'intensifier. Son attitude hostile à l'ONU n'est plus à mettre en doute, surtout après la Conférence d'Ostende conçue, comme on le sait, pour faire échec aux décisions de la XVème Assemblée générale. L'accueil réservé à la Commission de l'ONU, envoyée au Ruanda-Urundi sous la direction de Monsieur Dorsinville, est une nouvelle preuve du refus de la Belgique de collaborer avec l'Organisation internationale. Monsieur le Président, la Belgique avait promis de conduire le Ruanda-Urundi à l'indépendance, dans l'ordre et la paix; elle s'est avérée incapable de tenir sa promesse. Les Nations Unies avaient confié la tutelle de nos territoires à un pays qui jouissait de la confiance des autres nations; aujourd'hui la Belgique est devenue un délinquant international, sa mauvaise foi est connue de par le monde à la suite de la catastrophe congolaise.

Monsieur le Président, après que l'ONU ait condamné à plusieurs reprises la politique belge en Afrique et démasqué le jeu malhonnête de la Belgique au Ruanda-Urundi, la prolongation du mandat de cette puissance administrante serait contre le bon sens et la raison humaine.

Aussi, pour l'avenir heureux du Ruanda-Urundi et l'honneur des Nations Unies, demandons-nous encore :

- La levée immédiate et inconditionnelle de la tutelle belge.
- L'intervention directe et sans délai des Nations Unies.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération très distinguée.

Les étudiants rwandais à l'Université Lovanium :

BISENGIMANA Barthélémy

GAKUBA Désiré

GAKWAYA Faustin

KALISA Charles

RWIYEGURA Alexis

MUNYARIGOGA Hormisdas

SANO Epimaque

UWAMUNGU Gervais

MUNANA Callixte

MUNYANGANZO Richard

RUKERIBUGA Paul

KATABARWA André

RUHILIMA Thomas

HAHIRWA Aloys

RUDASESWA Wenceslas

EAYINGANA Dismas

KAMANZI Athénodore

KAYIBANDA Victorien

NGEZAHAYO Vincent

-----